



## Préavis municipal n° 01 – 2017

### **Demande de crédit pour le renouvellement du parc des véhicules des services extérieurs**

---

Monsieur le Président,  
Mesdames les Conseillères,  
Messieurs les Conseillers,

La Municipalité sollicite l'accord de votre Conseil pour l'octroi d'un crédit de CHF 265'000.- destiné au renouvellement du parc des véhicules des services extérieurs.

#### **1 Préambule**

Comme la Municipalité et la Commission de gestion l'ont mentionné à plusieurs reprises, le véhicule Reform et la camionnette VW arrivent en bout de course et doivent être remplacés. Lors de sa réflexion et dans le but d'avoir une autre approche sur ce sujet, la Municipalité a décidé de demander une analyse de notre parc de véhicules auprès de l'entreprise Hymexia, spécialiste en la matière. Après avoir effectué un inventaire du matériel à disposition et des tâches que nous sommes appelés à faire, Hymexia nous a proposé diverses solutions. En parallèle, le personnel communal des services extérieurs a participé aux réflexions et a pu s'exprimer afin de fixer quelques priorités. C'est suite à ce processus que la Municipalité vous présente ce préavis.

#### **2 Etat des lieux**

Liste des véhicules :

Type	Tracteur	Camionnette	Porte-outils
Marque	John Deere 3720	VW T4	Reform Muli 970
Année	2009	1995	1997
Date d'achat	2009	1995	2009
Heures - km	1'056 h	92'500 km	4'942 km
Age	8 ans	22 ans	20 ans
Prix d'achat	CHF 75'000.-	??	CHF 63'000.- *
Frais entretien 2009 - 2016	CHF 24'705.-	CHF 13'013.-	CHF 27'803.-
Tâches	Tonte Déneigement Salage	Transport	Transport Déneigement Salage

\* Prix du véhicule acheté d'occasion en 2009 30'000.- avec le prix de la saleuse achetée neuve en 2013 33'000.-

Avec ses 8 ans de service, le tracteur John Deere nous donne entière satisfaction. Nous pouvons facilement le conserver au moins jusqu'en 2020. Son remplacement dépendra en partie du développement de la zone de La Léchire notamment en ce qui concerne le maintien ou non du terrain de football.

La camionnette VW a passé l'expertise avec succès en janvier dernier avec un minimum de frais. Cependant, elle donne des signes de fatigue et ne répond plus aux normes actuelles en terme de consommation et de système antipollution. Il faut donc la remplacer dans un proche à venir.

Le Reform, quant à lui, coûte cher à l'entretien. Nous avons dû déboursier plus de CHF 11'000.- en 2013 pour pouvoir l'expertiser. Avec ses 20 ans de service, il est attaqué par la rouille et son embrayage donne d'inquiétants signes de faiblesse. Enfin, nous avons reçu une convocation en vue d'une nouvelle expertise pour le mois de mai de cette année. Etant donné qu'il n'est pas envisageable de faire de nouveaux frais sur ce véhicule vu son état, nous avons demandé de repousser le rendez-vous. Le service des automobiles a accepté et fixé une nouvelle date courant septembre prochain. Malgré ce répit, il devient impératif de le remplacer.

Avec l'effectif du groupe des services extérieurs que nous avons, il arrive que nos employés doivent prendre leur véhicule privé pour effectuer des courses, car tous les véhicules communaux sont utilisés. Il serait utile de disposer d'un véhicule supplémentaire afin de permettre à chaque employé d'être autonome dans leurs différentes tâches tout en disposant du matériel nécessaire à l'accomplissement de celles-ci.

### **3 Objet du préavis**

Suite à ces constatations, la Municipalité propose les trois mesures suivantes :

#### **Mesure 1 : Remplacement du Reform**

Pour effectuer le déneigement et le salage, la voirie a besoin d'un véhicule utilitaire capable de transporter une charge utile plus importante que les 900 kg d'une simple camionnette. En effet, avec la saleuse chargée de sel, la lame à neige et l'équipement d'hiver, c'est plus de 2'000 kg qu'il doit être capable de transporter. Avec un tel engin, les transports que doit pouvoir effectuer la voirie (terre, branchage, gazon, citerne d'eau pour l'arrosage, etc...) pourront se faire plus aisément. Lors des réflexions, il est très vite apparu que ce nouveau véhicule devait être équipé d'un pont Multi-lift. Ce système permet de répartir des bennes sur différents chantiers sans immobiliser le véhicule. Il facilite également la préparation pour le déneigement lors du chargement de la saleuse. Enfin, dans la mesure où ce véhicule dépasse les 3,5 tonnes, il est nécessaire de pouvoir le limiter à 40 km/h pour éviter de devoir disposer d'un permis poids lourd pour le conduire.

Forts de ces constatations, nous nous sommes approchés dans un premier temps des quatre marques proposant le même genre de véhicule que notre Reform. Il s'agit des marques Meili, Kiefer, Bucher et Reform. Nous avons reçu des offres et les prix se situaient, à équipement équivalent, entre CHF 225'000.- et CHF 255'000 .- TTC. Chaque véhicule a pu être essayé par notre personnel de la voirie.

Notre choix s'est finalement porté sur le véhicule IVECO Daily sur la proposition de la société Hymexia. L'avantage est qu'il coûte moins cher à l'acquisition et surtout en frais d'entretien puisque fabriqué en grande série. Nous avons pu voir un modèle à la Commune de Morges qui en a fait dernièrement l'acquisition et notre personnel de la voirie en a essayé un à la Commune de Bevaix qui est très satisfaite de leur choix. L'offre qui nous est proposée se monte à CHF 205'000.- TTC. Pour ce montant, nous disposons d'un véhicule 4x4, équipé de tout le système hydraulique, du Multi-lift avec 2 bennes ainsi qu'une berce permettant de monter notre saleuse et d'une lame à neige. Il pourrait être livré pour le début du mois de décembre 2017.

**Mesure 2 : Remplacement de la camionnette VW T4**

Cette camionnette est nécessaire afin de disposer d'un véhicule capable d'effectuer des transports et pouvant se déplacer au moins à 80 km/h. Le remplacement peut se faire à moyen terme. Cependant, il est indispensable de pouvoir disposer des fonds afin de faire face à une éventuelle panne ou de profiter d'une action, le choix de la marque pour ce type de véhicule étant grand. Le prix, basé sur une offre de la marque Opel, se monte à CHF 40'000.- TTC sans une éventuelle reprise du VW T4.

**Mesure 3 : Acquisition d'un petit véhicule**

Concernant cet aspect, il s'avère que l'achat d'une fourgonnette de type Renault Kangoo ou d'un Piaggio Porter serait très utile. Là aussi, le choix est vaste et l'acquisition d'un véhicule d'occasion serait tout à fait envisageable. Au vu de ce que nous pouvons voir sur les différents sites internet des fournisseurs, un montant de CHF 25'000.- TTC est suffisant.

**4 Aspect financier**

A part le véhicule Reform, qu'il est urgent de remplacer, le choix sur le type exact des véhicules que nous voulons acquérir n'est pas encore tout à fait arrêté. C'est pourquoi la Municipalité sollicite de la part du Conseil communal une enveloppe financière afin de pouvoir procéder au renouvellement du parc des véhicules des services extérieurs. Avec cette manière de procéder, la Municipalité pourra faire ces acquisitions en temps utile et bénéficier des meilleures conditions du moment.

Cette enveloppe se compose de la manière suivante :

Achat de l'IVECO Daily tout équipé	CHF 205'000.- TTC
Reprise du Reform et de 2 lames à neige	CHF - 15'000.- TTC
Remplacement du VW T4	CHF 40'000.- TTC
Achat d'un véhicule léger supplémentaire	CHF 25'000.- TTC
Divers et imprévus	<u>CHF 10'000.- TTC</u>
<b>TOTAL</b>	<b><u>CHF 265'000.- TTC</u></b>

**Financement**

L'amortissement du véhicule IVECO se fera sur 10 ans à raison de CHF 19'000.- par année. Cette somme sera portée au budget dès 2018.

Les deux véhicules légers seront portés intégralement en charge sur le budget courant lors de l'année de leur acquisition.

Les trois opérations seront prises en compte dans le cadre de la péréquation pour la part qui concerne les thématiques.

## 5 Conclusions

Au vu de ce qui précède, la Municipalité vous invite, Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers, à bien vouloir prendre les décisions suivantes :

Le Conseil communal de Penthaz,

- vu le préavis municipal n° 01-2017 - Demande de crédit pour le renouvellement du parc des véhicules des services extérieurs,
- ouï le rapport de la commission ad hoc,
- ouï le rapport de la commission des finances,
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour :

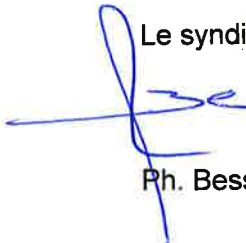
### **décide d'accorder à la Municipalité**

- l'autorisation d'acheter trois véhicules pour le renouvellement du parc des véhicules des services extérieurs pour un montant maximum de CH 265'000.-,
- l'autorisation de financer cette opération par la trésorerie courante, sans charges financières pour la Commune,
- l'autorisation d'amortir l'acquisition du véhicule IVECO équipé, après reprise du Reform et des lames, sur 10 ans, à raison de CH 19'000.- par année à porter au budget dès 2018,
- l'autorisation de porter en charge du budget courant de l'année d'acquisition des deux véhicules légers la somme totale maximale de CHF 75'000.-,
- l'autorisation d'engager les frais courants (taxes véhicules, assurances et entretien) pour l'utilisation des véhicules. Ceux-ci seront, en principe, réduits durant les premières années par rapport à la flotte actuelle.


Penthaz, le 1er mai 2017.

Approuvé par la Municipalité in corpore dans sa séance du 8 mai 2017.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le syndic :  
  
Ph. Besson



La secrétaire :  
  
M. Goy Bommottet

Annexe : Illustrations

Délégués municipaux : Volet technique : J-F. Pollien, Municipal ; Volet financier : Ph. Besson, Syndic